



Démarche titre de séjour en qualité de conjoint de français

Par **Karim94140**, le **16/09/2008** à **16:00**

Bonjour à tous,

J'aimerais avoir une petite précision au sujet des démarches pour demander un titre de séjour pour ma femme. En effet, d'après le site de la préfecture, ma femme doit se présenter chez eux avec une liste de documents (la liste se trouve [ici](#))

Cependant, j'ai vu sur d'autre site, qu'il fallait remplir un dossier et sur d'autre encore qu'il fallait des timbres fiscaux et au final, ma femme et moi, nous sommes complètement pommés.

Si quelqu'un peut nous dire les démarches à suivre dans l'ordre chronologique, cela nous ferai grandement plaisir.

Merci pour vos réponses.

Par **citoyenalpha**, le **17/09/2008** à **23:34**

Bonjour

Ecpliquez votre situation?

Vous êtes marié quand? où ? Votre femme possède quel type de visa?

Les éléments à fournir sont différents.

Dans l'attente de vous lire